

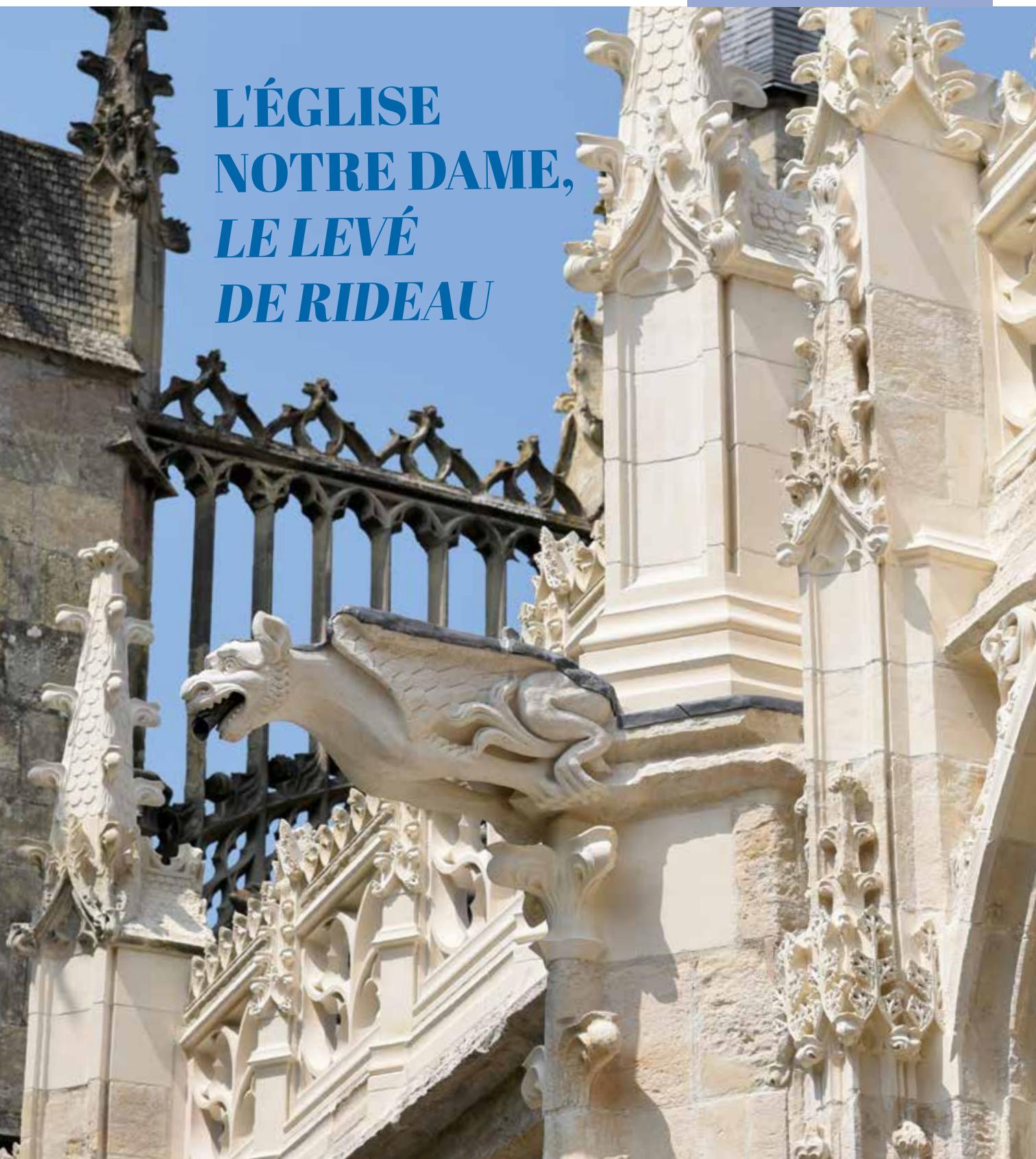
# JDA

Le journal des arquaises et des arquais - novembre 2021  
Arques-la-Bataille - n°73



*Le Marronnier s'ouvre sur le monde avec des thématiques qui vont permettre aux élèves de découvrir d'autres cultures.*

## L'ÉGLISE NOTRE DAME, LE LEVÉ DE RIDEAU





# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

### CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS

Dans le cadre de la modification du réseau électrique basse tension rue Auguste Perret.

Dans le cadre des travaux de raccordement électrique des futurs ouvrages de transfert des effluents à réaliser par la Communauté d'agglomération et du foyer d'hébergement de l'IDEFHI, ENEDIS est amené à procéder à des modifications du réseau rue Auguste Perret (renforcement de poste ENEDIS HTA/BTA stade et pose d'un câble d'alimentation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise l'établissement d'une servitude sur le terrain cadastré section AD n°228 pour l'installation de 6m de canalisation électrique conformément au plan de localisation présenté.
- Autorise Madame le Maire à signer la convention.

### BUDGET COMMUNAL EFFACEMENT DE DETTE

La Trésorerie de Dieppe Municipale a fait parvenir un dossier d'effacement de dettes. Suite aux recommandations de la commission de surendettement des particuliers de la Seine Maritime et à la décision du Tribunal d'instance de Rouen, la commune se trouve dans l'obligation d'effacer la dette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'inscrire cette dépense au budget 2021.

### BUDGET MUNICIPAL ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Trésor Public a adressé à la commune une demande d'admission en non-valeur d'un titre de paiement de 25€. Compte-tenu de la date de la créance, tout en prenant en compte que les démarches de recouvrement possibles sont inférieures au seuil de recouvrement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'admission en non-valeur présentée par le Trésor Public.

### BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Madame le Maire, propose au conseil municipal de régulariser certaines opérations prévues au budget de l'exercice 2021 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FUNCTIONNEMENT</b>				
D-6413 : Personnel non-titulaire	895,00€	0,00€	0,00€	0,00€
<b>TOTAL D 012 : charges à caractère générales</b>	<b>895,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0,00€	25,00€	0,00€	0,00€
D-6542 : Créances éteintes	0,00€	870,00€	0,00€	0,00€
<b>TOTAL D 065 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00€</b>	<b>870,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>895,00€</b>	<b>895,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-21318-142 Travaux Service Technique	0,00€	729,00€	0,00€	0,00€
D-21534-133 Eclairage Public	4 229,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-21534-149 Construction Lotissement	0,00€	3 500,00€	0,00€	0,00€
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>4 229,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

### BUDGET PRIMITIF 2021 Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse d'Épargne Normandie

Pour le financement de ses opérations d'investissement, la commune a sollicité un prêt auprès de la Caisse d'Épargne la somme de 350.000€ à taux fixe. Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse d'Épargne de Normandie, et après en avoir délibéré, décide : De réaliser auprès de La Caisse d'Épargne Normandie un contrat de Prêt pour un montant 350.000€.

### BUDGET COMMUNAL CREATION D'UNE REGIE DE RECETTE

Un groupe de travail a été constitué pour permettre de mettre à la location du public la salle municipale sise rue Saint Julien. Pour pouvoir encaisser le produit des locations il est nécessaire de procéder à la création d'une régie de recette.

### CDG76 - CONTRAT DE GROUPE D'ASSURANCE DES RQUES STATUTAIRES

Vu la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26.

Les textes régissant le statut des agents de la Fonction Publique Territoriale prévoient que les collectivités territoriales sont tenues de continuer à verser un maintien de rémunération, sous certaines conditions, à leurs agents en incapacités de travail. Le Conseil Municipal adopte le principe du recours à un contrat d'assurance mutualisant les risques statutaires entre les collectivités et établissements publics et charge le Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

### PERSONNEL TERRITORIAL

#### Adhésion au dispositif "Réfèrent signalement "

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.

Ce nouveau dispositif est en lien direct avec l'accord interprofessionnel sur l'égalité hommes / femmes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'adhésion à la mission «réfèrent signalement» auprès du CDG 76.

### PERSONNEL TERRITORIAL

#### Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C.

### URBANISME

#### Plan de prévention des risques littoraux et d'inondation

L'arrêté préfectoral du 11 octobre 2011 a prescrit la révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Vallée d'Arques (PPRI) approuvé en 2007. Cette révision vise à intégrer les aléas de submersion marine au sein d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux et d'inondation (PPRLI) sur le même périmètre.

Depuis 2011, la DDTM a mené les études de ce PPRLI tout en conduisant une concertation avec les élus concernés. La commune d'Arques-la-Bataille, a émis au cours de cette concertation, diverses remarques dont certaines ont été prises en compte. Une de ces remarques n'a cependant pas donné lieu à une modification du projet : celle qui portait sur la cartographie des axes de ruissellement.

Le Conseil Municipal réitère son désaccord avec la cartographie des ruissellements proposée dans le projet de PPRLI de la vallée d'Arques. Demande à madame le Maire de reformuler les remarques relatives à ces supposés ruissellements auprès du commissaire enquêteur.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Risque d'effondrement de cavités souterraines modification locale du périmètre de protection associé aux indices n°68 et 69

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la suppression partielle du périmètre de protection associé aux indices de cavités souterraines n°68 et 69. Le bureau d'études Explor-e a procédé à une campagne de reconnaissance par sondages destructifs qui n'a révélé aucune anomalie liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique. Il propose par conséquent d'adapter le périmètre des indices n°68 et 69.

# SOMMAIRE - 73

---



**Page 4**  
Église Notre -Dame,  
patrimoine de la commune



**Page 7**  
IDEFHI, une maison  
de la solidarité



**Page 8**  
La pêche,  
un art de vivre



**Page 9**  
Culture, musique, citoyenneté...  
C'est élémentaire !



**Page 10**  
EGT, passionnément  
solidaire

AMetPA, convivialité  
et mains vertes



**Page 11**  
L'Académie Bach,  
l'excellence musicale



**Page 12- 13**  
Sport

---

Madame, Monsieur, cher amis,

C'est toujours pour moi un plaisir de vous présenter un nouveau numéro du Journal des Arquaises et des Arquais, de votre journal. Quand je le feuillette, je suis la première à me réjouir de tout ce qui donne, au long de ces pages, une image si vivante et si sympathique de notre commune.

Dans un contexte contraint, je me satisfais de voir se concrétiser des projets ô combien importants pour le développement de notre commune, ceci grâce au travail assidu de l'équipe municipale et de nos partenaires institutionnels.

Quand on songe aux moments difficiles que nous venons de traverser, et dont le poids se fait encore sentir, force est d'adresser un grand merci à celles et ceux qui ont su garder au cœur la force de l'engagement collectif, et je pense là tout spécialement à nos associations.

Je vous redis mon attention personnelle et quotidienne pour que ce bien-vivre reste une priorité dans notre commune.

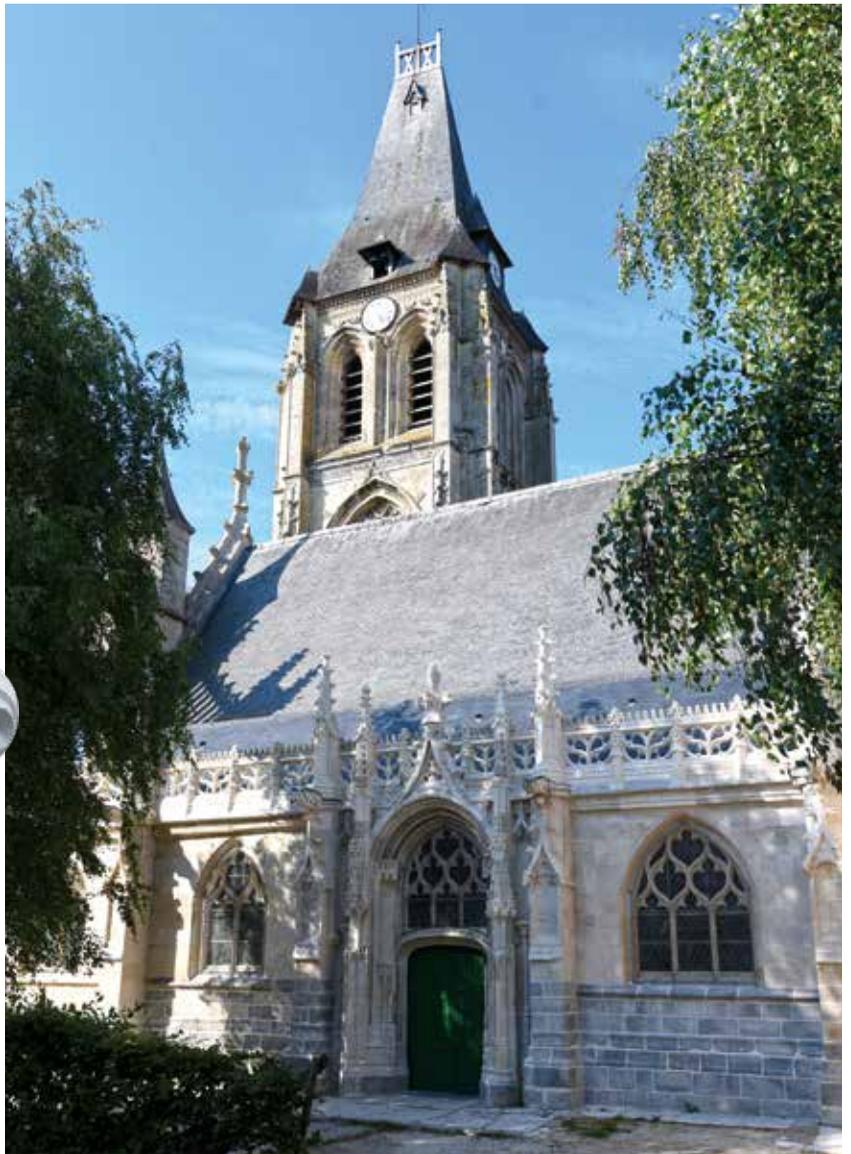
Et avec un peu d'avance, permettez-moi de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année.

Votre maire, Maryline Fournier

---



*Protectrices de l'édifice,  
les gargouilles ont repris  
leur poste de vigie.*



## *Notre-Dame, patrimoine de la commune*

*Son corset d'échafaudage a enfin disparu et après plusieurs années de rénovation, Notre-Dame-de-l'Assomption dévoile à nouveau la finesse de ses courbes et de ses lignes sous l'œil protecteur des gargouilles. Si ces travaux étaient avant tout destinés à la mise en sécurité de l'édifice et des personnes, l'esthétique, la blancheur des pierres redonnent tout son éclat à l'église et invitent à la (re)découvrir dans ses moindres détails. Revue de chantier du JDA.*

Que l'on soit athée, croyant, pratiquant ou non, la beauté de ce bijou architectural de style gothique flamboyant ne peut laisser indifférent. Mais l'écrin de Notre-Dame-de-l'Assomption a subi l'érosion du temps à travers les siècles. Propriété de la commune,

édifice cultuel mais aussi culturel avec la tenue des concerts de l'Académie Bach, notre église nécessitait une cure de jouvence. Charpente, maçonnerie, électricité, étanchéité, vitraux, remplacement de pierres, l'église a d'abord été l'objet d'un diagnostic des urgences



### L'ENTREPRISE TERH

L'entreprise TERH a été un des principaux acteurs de cette restauration.

### ENTREPRISES

Maçonnerie, taille de pierre : TERH (Vernon)

Sculpture : Atelier Enache (Paris)

Restauration de sculptures : SOCRA (Périgueux)

Charpentes : Les Métiers du Bois (Caen)

Couverture : Renault Couverture (Luneray)

Menuiserie : Christophe Bénard (Yerville)

Vitraux : Atelier Helmbold (Rennes)

Electricité : SFEE (Fécamp)



**Tailleur de pierre et sculpteur, un travail d'équipe. Pendant que l'un réalise la taille et la géométrie de la pièce, l'autre sculpte et cisèle la pierre.**



**Simple cube de pierre extrait de la carrière, ce dais a été sculpté et taillé avec finesse et minutie. La moindre erreur et tout est à refaire.**



### **Régis Martin, architecte en chef des Monuments Historiques**

Régis Martin est un passionné du patrimoine et de la pierre. En charge de la rénovation de Notre-Dame, l'expert ne cache pas sa satisfaction au terme du chantier, « *Les trois tranches de travaux se sont enchaînées au long cours en fonction des contraintes budgétaires, mais nous étions à un point de non-retour l'édifice n'étant plus hors d'eau* ».

à traiter pour sa mise en sécurité. Depuis 2017, trois tranches de travaux ont été réalisées par des spécialistes.

**« Une rénovation qui s'imposait par souci de sauvegarde du patrimoine, mais aussi pour la sécurité du public »**

Incendiée par les troupes de Charles le Téméraire en 1472, la reconstruction

de Notre-Dame-de-l'Assomption s'est écoulée pendant plus d'une centaine d'années pour s'achever avec la mise en place d'un nouveau clocher en 1633. Durant ces quatre siècles, l'entretien de l'édifice n'a pas toujours été effectué dans les règles de l'art, loin s'en faut, et les infiltrations d'eau ont rongé une partie de la structure.

« *Nous avons posé plus de 30 tonnes de pierre* », explique William Omont, responsable de l'entreprise TERH, spécialisée dans  
.../...



Entièrement rénovées, ces grandes fenêtres offrent désormais une protection contre les vents et les pluies.



Vieilles de plus de 400 ans, ces charpentes avaient besoin de soins intensifs.

La particularité de Notre-Dame réside dans la finesse de ses sculptures, de ses garde-corps ouvragés et de ses gargouilles et chimères. Un bestiaire mystique qui outre ses aspects terrifiants pour empêcher le « Mal » de pénétrer dans l'enceinte sacrée, protégeait celle-ci en évacuant les eaux de pluie ruisselant dans les chéneaux loin des murs. « *Nous avons remis en place un système d'écoulement des eaux, il n'y avait pas assez de pente et l'eau stagnait à des endroits ce qui provoquait infiltrations et dégradations. Nous avons pu recréer les gargouilles sans trop de risque d'erreurs, nous avons des bases sur le style de l'animal. Quand on a un doute, on ne fait pas ! Mais là ça fonctionne, dans la technique et dans l'esthétique* ».

la restauration de monuments historiques. Des blocs de pierres ciselés avec la précision d'un orfèvre. « Il faut trouver le bon geste, nous travaillons dans le beau, cette église est vraiment exceptionnelle, s'enthousiasme Valério Claveau, tailleur de pierres. C'est un chantier très ouvragé avec une grande finesse du travail, on est dans de la dentelle ! » Accompagnés de Jérôme Pesquet, les tailleurs ne cachent pas leur fierté d'avoir pu travailler sur Notre-Dame. « C'est un vrai travail d'enquête au préalable pour retrouver des renseignements, souligne-t-il. Nous essayons de refaire au maximum à l'identique en nous inspirant des pièces existantes. » L'équation est complexe puisqu'il s'agit d'assurer la sécurité de l'édifice mais aussi de concilier l'ancien et le neuf.

« Là, nous voyons le travail de rénovation, mais il y a eu en amont un énorme travail de gros œuvre et de maçonnerie. Une partie de la charpente a été remplacée, la toiture changée, les chéneaux ont été refaits à l'identique au plomb, des protections grillagées ont été installées sur les vitraux. » Une liste non exhaustive que Philippe Gautrot, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, énumère, en rappelant « que maintenant, il faut entretenir régulièrement, sinon tout sera à refaire ».



Cette balustrade était à peu près en ruine. Elle a été reconstruite.



**Côté nord, rue Saint-Julien, mousses, arbres et végétaux s'agrippent aux pierres et rongent les murs et les fenêtres qui sont déstabilisées. Il y aura là aussi une urgence.**



**La voûte en bois de la nef a elle aussi subi les affres du temps. Une réflexion sur sa restauration est en cours car les xylophages ont attaqué les lambris.**

## QUE DIT LA LOI ?

La loi du 2 janvier 1907 stipule que les églises paroissiales construites avant 1905, ainsi que leur mobilier, sont propriété des communes. Elles sont laissées gratuitement à disposition des fidèles pour la pratique de leur culte. Les communes ont l'obligation d'entretenir ces édifices et d'en assurer la sécurité. S'agissant des églises d'une particulière richesse patrimoniale, comme celle d'Arques-la-Bataille, la loi de 1913 sur les Monuments historiques et les textes ultérieurs régissent les moyens techniques et financiers sur lesquels les communes peuvent s'appuyer. Les 3 tranches de travaux qui viennent de s'achever sur notre église représentent

une dépense de 1 600 000 € hors taxes. L'Etat intervient à hauteur de 40% et le Département 25%. La maîtrise d'œuvre était assurée par monsieur Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques.





**Ils sont âgés de 3 à 18 ans, souvent victimes silencieuses de situations familiales difficiles. Pour eux, l'IDEFHI est une bulle d'oxygène, une bouée salvatrice. En s'implantant à Arques, l'établissement offre un cadre de vie chaleureux pour que ces enfants puissent grandir comme tous les autres.**

*Les élus et la direction de l'IDEFHI sont venus faire un point d'avancement du chantier.*

## IDEFHI... Accueillir, protéger et accompagner

Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI) est le 2<sup>ème</sup> établissement public social et médico-social de France. Il implante une de ses antennes rue Auguste Perret et regroupera bientôt différentes structures de la région dieppoise de la protection de l'enfance. Protection : le mot prend ici tout son sens. « *Ce n'est pas un centre éducatif fermé pour mineurs délinquants, rappelle Maryline Fournier, maire d'Arques-la-Bataille. Il s'agit d'aider des enfants, dont les familles vivent parfois des situations dramatiques, à se construire à travers des relations structurantes, des soins appropriés dans un environnement affectif et social adapté.* »

Des enfants qui n'ont pas toujours eu la chance de grandir dans un cocon familial équilibré et qui seront logés au sein de trois unités différentes :

- Un service d'accueil d'urgence de 12 places pour des jeunes de 3 à 17 ans.

- Une Mecs (Maison d'enfants à caractère social) de 12 places pour les 13-18 ans, (déménagement de l'unité de Dieppe, « les Dentelles »).

- Une Mecs mixte de 12 places habilitées pour des jeunes de 6 à 18 ans.

L'établissement abritera des salles de restauration, de détente et pour les devoirs scolaires. 36 personnes, dont 25 agents éducatifs, encadreront les enfants. Le 1<sup>er</sup> étage est réservé aux logements, avec plusieurs chambres doubles pour permettre aux fratries de se retrouver, ce qui n'était pas encore le cas. « *Nous voulons faire des lieux de vie à taille humaine, mais nous pourrions offrir également un accueil inconditionnel d'urgence par décision administrative ou judiciaire pour mettre en sécurité l'enfant* » souligne Mylène Flament, directrice d'IDEFHI. Une réponse globale qui manquait jusqu'à présent sur le territoire dieppois. « *Chaque enfant a sa propre histoire de vie. Nous évaluons le*

*meilleur projet pour lui et sa meilleure orientation pour l'accompagner dans la santé, l'éducation. L'accompagnement est le cœur de notre mission, de notre métier.* »

L'opportunité de trouver des terrains a, bien sûr, été un déclencheur dans le choix de construire une telle structure à Arques, mais pas seulement. La proximité de Dieppe, le cadre de vie, les écoles et la présence d'un riche tissu associatif ont pesé dans la balance. « *L'inclusion et le lien dans la commune sont nécessaires, assure Mylène Flament. Ils sont les citoyens de demain et ils ont les mêmes envies, les mêmes besoins que tous les enfants de faire du sport ou d'autres activités.* »



### Un peu d'histoire

En 1907, le Département achète à la châtelaine de Canteleu son domaine pour 1 franc symbolique, avec pour condition, la création d'une structure pour la protection des enfants par le soin et l'éducation. Les missions du Centre Départemental des Œuvres de l'Enfance (CDE) évolueront au fil des années. A la protection de l'enfance s'ajoute le champ du handicap qui bénéficiera désormais des dispositifs de soins et d'éducation adaptée. En 2019, 583 mineurs et adultes de moins de 21 ans

étaient pris en charge. En 2008, le CDE obtient le statut d'Établissement Public Autonome et devient l'IDEFHI. En partenariat avec d'autres acteurs de l'action sociale et médico-sociale, la structure s'ouvre vers l'extérieur, permettant aux familles de se retrouver dans des lieux adaptés. Aujourd'hui, IDEFHI dispose de 170 structures d'accompagnement, d'ateliers professionnels, de gymnases et de structures de jeux extérieurs. La maison d'Arques vient s'y ajouter.



### LE BOUQUET FINAL !

La coutume voulait que lorsque maçons et charpentiers ayant terminé leur ouvrage, on accroche une gerbe de fleurs ou un branchage en haut de la structure réalisée. Une tradition tombée un peu en désuétude mais qui a ressurgi ce 20 octobre ! « *C'est un événement entre la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre et l'inauguration qui met à l'honneur tous ceux qui travaillent dans le gros œuvre et qui a ici tout son sens* », apprécie Christophe Lemasson, directeur des travaux. Le calendrier du chantier est, jusqu'alors, tenu, malgré la pénurie de matériaux. Le foyer d'hébergement devrait être fonctionnel pour cet été. Le but étant que tout soit opérationnel pour que les enfants effectuent la rentrée scolaire en septembre le plus sereinement possible.



**Des accès sur quatre rivières, trois d'étangs et une richesse halieutique réputée. Le patrimoine naturel d'Arques est une ode à tous les pêcheurs. Loisirs en famille, zénitude solitaire pour certains ou en mode sport pour d'autres, à chacun sa pêche, à chacun ses plaisirs. Rencontres au fil de l'eau avec des passionnés qui font de la pêche un art de vivre.**

## La pêche, un art de vivre

À l'ombre des arbres et l'œil fixé sur le flotteur, il est imperturbable aux éléments. Mieux, il en fait partie. Le pêcheur a cette faculté, une fois assis au bord de l'eau, de transformer la patience en vertu. Et il en faut. Même si carpes, brochets, sandres abondent dans les 31 hectares de la Gaule Arquoise, le poisson n'est pas toujours décidé à mordre à l'hameçon ! Pour ceux qui préfèrent les eaux vives, pour tenter de ferrer truites et poissons migrateurs,

la Varenne, la Béthune, l'Eaulne et l'Arques leur tendent les bras.

### Par Nostalgie

Originaire de la région rouennaise, c'est en famille que Benjamin a découvert Arques et ses étangs. « *J'étais enfant quand nous venions ici pour pêcher avec mes parents, indique-t-il. Il y avait un goût de vacances dans ces sorties. Je devais avoir 3 ans quand j'ai commencé à tenir une canne et attraper mes premiers gardons ! Je garde le souvenir d'un*

*cadre agréable et reposant.* » Cela faisait 25 ans que Benjamin n'était pas revenu ! Grâce à la carte de Réciprocité, il a pu marquer cette date anniversaire et l'a célébré sur les rives de l'étang de la piscine... Dès 6 heures du matin. Le pêcheur aime l'aube. Sa mémoire ne l'a pas trahi. Le cadre est toujours aussi idyllique. « *C'est vraiment sympa ici, assure-t-il. On est au calme et c'est poissonneux. En 4 heures j'ai attrapé une vingtaine de poissons. Je suis venu pour des souvenirs. Je reviendrai désormais régulièrement pour le plaisir.* »



Ouvrier dans le bâtiment, Georges habite dans la région parisienne et effectue régulièrement des déplacements professionnels. Mais son matériel de pêche est toujours dans le coffre, au cas où ! En mission dans un chantier sur l'Alhiermontais, c'est sur les berges de l'étang CTA qu'il vient se détendre. « *C'est une autre ambiance que dans ma région ! C'est calme, on est coupé du bruit sans être les uns sur les autres.* ». Parce que la pêche est une passion qui se transmet entre génération, Georges a effectué un aller-retour pour en faire profiter le temps d'un week-end à ses trois enfants. Au programme, apprentissage des montages, lancé et maîtrise du coup de poignet, mais aussi, patience, et profiter d'un bain de nature. Des instants de vie, entre père et fils, autour d'un barbecue et à la Belle étoile.



### A 60 ANS, FRANÇOIS EST LOIN D'ÊTRE UN NOVICE.

« *J'ai commencé à pêcher dès 14 ans, c'est venu de moi-même. Même si je pêche un peu partout je suis toujours resté à la Gaule Arquoise.* » En effet grâce à la carte de l'URNE (Union Réciproci-taire du Nord Est), François peut accéder à de nombreux cours d'eaux. Mais il ne cache pas sa préférence pour l'Arques. « *Avant mon récent mariage, je venais pêcher tous les jours, confie-t-il sous la pluie et dans le froid, j'étais là !* » Et qu'importe la prise, ce n'est pas

la seule motivation de ce pêcheur habitué à de très belles captures. « *Cette année a été très mauvaise, souligne-t-il. Depuis juillet, j'ai fait une bulle. Pas un poisson digne de ce nom... Mais ça ne m'empêche pas d'y retourner !* »

La qualité des leurres, le vent, la pleine lune, les saisons... François est intarissable et partage son expérience aux plus jeunes. « *Si on veut apprendre, il faut comprendre et être en contact permanent avec la nature* », affirme-t-il. Un véritable art de vivre. « *c'est un peu mon yoga* », dit-il, amusé.

# Culture, musique, citoyenneté... C'est élémentaire !

Avec 93 élèves répartis sur 6 classes, « *c'est une rentrée avec des effectifs agréables et des conditions d'apprentissages confortables* », témoigne Palmira Fras, directrice du groupe élémentaire. Pas de classes surchargées pour cette année. C'est un avantage indéniable pour les enseignants qui peuvent passer plus de temps par

au chant et à la musique avec le Conservatoire ou le travail de théâtre baroque avec l'Académie Bach seront, encore cette année, au programme. « *Nous tenons à garder une immersion culturelle forte pour les enfants* », affirme la directrice. Une ouverture d'esprit pour découvrir et assimiler autrement. Les fondamentaux, bien sûr sont essentiels mais



*« Autre moment très attendu, pour les CM1 et CM2, la classe de neige ! Soutenu financièrement par la mairie, ce séjour permet aux jeunes écoliers de découvrir la montagne, sa faune, sa flore et ses activités. C'est aussi l'occasion d'apprendre à vivre en collectivité, loin des yeux des parents ».*

Palmira Fras

élève et à plus forte raison, avec ceux qui ont des difficultés. C'est aussi la possibilité de s'impliquer dans des projets éducatifs tout au long de l'année. « *Tokyo vient de se terminer et, en prémices des JO de Paris 2024, nous allons appliquer la devise de Pierre de Coubertin, "l'important c'est de participer"* », annonce Palmira Fras. L'Olympisme pour fil rouge, prétexte à la découverte des civilisations, de la géographie et de l'histoire. Mais le dépassement de soi sera bien réel et des épreuves sportives attendent les jeunes arquais au collège Claude Delvincourt.

Les contes de Lire et faire lire, l'initiation

pour les comprendre il faut aussi donner du sens ».

**« Nous ne sommes tous que des locataires de la terre »**

La sensibilisation à la nature est l'autre grand thème de cette année fertile. Différents ateliers vont avoir lieu, découverte des arbres en milieu intra-urbain, ramassage de déchets et opération de tri avec Dieppe-Maritime, visite du potager de Miromesnil, découverte de la Biodiversité avec l'association Cardere, construction de nichoirs pour les oiseaux... Et la liste n'est pas

bouclée ! « *Mais nous sommes aussi très motivés pour créer un jardin partagé, créer une vie à l'école. Avec la participation de l'EGT et des services municipaux, nous aimerions également pouvoir planter des essences colorées et odorantes sur le talus de la cour pour faire comprendre la chaîne de vie autour de boutures de fleurs et de plantes* ». Un projet dans l'air du temps, aux multiples ramifications. Une manière également d'éveiller les consciences sur la fragilité de ce qui nous entoure. Même si nous avons la chance de vivre dans un écrin naturel à Arques.

## A LA DÉCOUVERTE DU MONDE

Cette année, l'école « Le Marronnier » fait le tour du monde avec ses 66 globe-trotters en culotte courte ! Certes, elle est abordée de manière virtuelle, mais « *c'est une thématique riche, qui va permettre de découvrir d'autres cultures, à travers les habits, les coutumes, les animaux ou les instruments de musique* » soutient Nadège Brument, directrice de l'école maternelle. Un apprentissage des matières et une incitation à la curiosité, tout en voyageant. Car oui, à 3 ans, être curieux à l'école n'est pas un défaut, bien au contraire !

« *Il faut intéresser les petits et donner un sens aux enseignements* ». Des centres d'intérêts qui se concentrent avec la

participation d'intervenants comme les indispensables *Mamies lectures* et l'inscription de l'école au Prix Renard'eau. Le travail sur la motricité n'est pas en reste avec un projet danse, en lien avec l'école Feldman de Dieppe et la présence d'un artiste en résidence. « *Un travail sur l'acceptation de l'autre et la découverte de son propre corps* ». Dans le cadre du Réseau d'Éducation Prioritaire le partenariat avec l'Échiquier Dieppois est également un appui intéressant pour ces jeunes écoliers, « *cela va bien au-delà du jeu, confirme Nadège Brument. Il y a une amélioration de la concentration, de l'estime de soi et cela permet de développer les compétences, notamment en mathématiques* ».



## RECHERCHE PARENTS !

Les enfants de Grande Section vont bientôt reprendre le chemin du grand bain. Mais il est indispensable que des parents accompagnent les enfants, avec l'agrément piscine. Proches de la mer, entourés de rivières et les étangs, il est évident que les plus jeunes doivent se familiariser avec l'eau. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, prendre contact avec Mme Brument.



## EGT, passionnément solidaire

Cette rentrée ne déroge pas aux précédentes et c'est sous le sceau de la solidarité que l'Espace Georges Thurin poursuit ses différentes actions. Bien sûr, ses activités « traditionnelles » telle la gym, la danse country, le QG Jeunes ou l'atelier multimédia sont toujours à l'affiche et continuent de progresser, « *mais nous voulons approfondir ce qui existe avec notamment des intervenants professionnels* » souligne Karina Bellahsene, directrice de l'EGT. Ainsi, lors des animations « Sports à tous âges », un kinésithérapeute et un ergothérapeute viendront dispenser leurs conseils aux adhérents pour qu'ils adoptent les bons gestes et postures lors de leurs pratiques.

Avec son « Jardin partagé » et « La Petite conserverie » l'alimentation est devenue

un sujet central au centre social, mais savoir équilibrer ses repas en fonction de son âge et de ses dépenses physiques n'est pas inné. Aussi, un nutritionniste interviendra à plusieurs reprises lors des séances. Pour manger sain, encore faut-il avoir la possibilité d'acheter de bons produits. Mis en place par la CAF et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) un nouveau dispositif va voir le jour prochainement. « *Les bénéficiaires auront accès à des produits frais issus de producteurs locaux qui subissent des difficultés. Ils seront accueillis au centre, le but étant de les rapprocher vers nos différents ateliers* ».

### CHASSEURS D'IMAGES, À VOS BOITIERS

Passionnée par la photographie depuis ses années de collège, Lucie Gabé souhaite aujourd'hui transmettre ses connaissances de l'art numérique. Des ateliers thématiques seront proposés lors des cycles de découvertes sur le paysage, le portrait, les règles de cadrage, le reportage humain, mais aussi le traitement des images avec une approche des logiciels incontournables de Photoshop et de Lightroom. Pour les adhérents ne disposant pas de matériel, des tablettes



seront à disposition. Cours réservés à une dizaine de personnes, ados et adultes qui se dérouleraient à l'Espace Nelson Mandela, tous les lundis de 18h30 à 20h30, sauf vacances scolaires. Inscriptions à l'accueil de l'EGT : 02 35 85 54 08.

### DE NOUVELLES ACTIVITÉS À L'AMetPA

Pas de changement de bureau lors de l'assemblée générale de l'AMetPA, avec Carole Dufils présidente, Claudie Neveu secrétaire et Gérard Sadé trésorier. Avec 170 adhérents l'association se porte bien, « *nous avons de nouveaux arquals qui nous ont spontanément rejoints, c'est un plaisir de voir que l'AMetPA continue de progresser* » souligne la présidente.

Convivialité et rencontres. Les maîtres mots de l'AMetPA ! Si les animations habituelles comme la pétanque ou les lotos sont toujours d'actualité, l'association va proposer plus de jeux de sociétés, de repas à thème, de goûters dansants et des cours de yoga sont en projet pour cette année. « *Nous continuerons les voyages comme celui que nous venons de faire à Douarnenez pendant 8 jours avec 24 participants, cela a plu à tous* ».

L'adhésion reste inchangée, 8€ à l'année et avoir plus de 60 ans.



## AMetPA ? Convivialité et mains vertes !

Traditionnel et incontournable... Mais de plus en plus d'adeptes ! Le nombre de participants au concours des balcons, maisons fleuries et jardins potagers est à la hausse. Une satisfaction pour l'AMetPA, organisatrice du concours et de M<sup>me</sup> le Maire qui a félicité tous les participants à embellir notre commune, « *son fleurissement est l'affaire de tous et pas uniquement des services municipaux qui redoublent d'efforts* ». Pour Carole Dufils,

présidente de l'association et les jurés, la tâche s'est montrée ardue pour départager la trentaine de concurrent « *tant les jardins sont resplendissants !* »

Michel Ménager et Jean Mercier ont reçus le Prix hors concours, Didier Lacoite et Jean-Pierre Guedin le 1<sup>er</sup> Prix des maisons fleuries, Jean-Claude Desportes celui des balcons fleuries et Dominique Beaupere pour les jardins potagers.



*Depuis plusieurs années, l'Académie Bach est en lien avec notre école maternelle et notre école élémentaire.*

## L'Académie Bach, l'excellence musicale

C'est en 1998 que le premier Festival de Musique Ancienne organisé par l'Académie Bach a vu le jour. Depuis, la manifestation est allée crescendo, mais toujours avec la même rigueur pour présenter au public des moments exceptionnels tels que sa récente création avec Fanny Ardant. « *Nous avons la chance d'avoir des artistes parmi les plus talentueux nous offrant des instants d'émotion* », précise Jean-Paul Combet, directeur de l'Académie Bach.

Si les premiers opus ont été diffusés principalement sur notre commune, aujourd'hui, le Festival a élargi sa diffusion à toute l'agglomération dieppoise. Pour autant, Jean-Paul Combet reste conquis par les atouts de l'église Notre-Dame d'Arques-la-Bataille. « *Nous cherchons toujours une correspondance entre la capacité d'accueil, le choix des artistes et le charme des lieux. Nous sommes très attachés à l'ancrage à Arques. C'est là où est notre histoire, notre église. Les interprètes sont profondément heureux de venir jouer ici.* » Espace culturel sans conteste, mais pas seulement pour le mélomane qui aimerait y voir davantage de moments de rencontres. « *C'est un lieu unique, il faut qu'on le défende, le préserve et inventer de nouvelles initiatives pour le faire vivre encore plus.* »

### « Continuer l'ouverture vers les écoles »

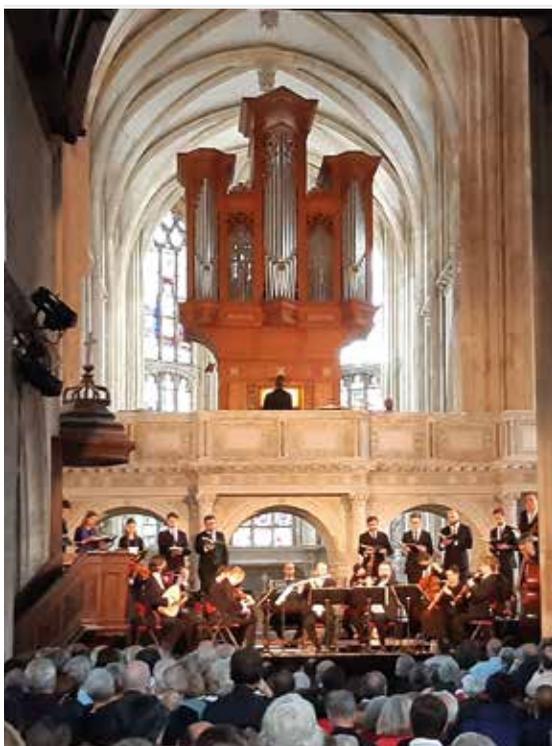
À chaque résidence au Presbytère, les plus jeunes sont invités à des rencontres avec les artistes. Pour les plus grands, l'atelier de théâtre baroque, qui se déroule sur dix jours pleins, est plébiscité par les enseignants. « *C'est une action en profondeur, ils ne sont pas juste spectateurs mais en situation et les enfants sont très réceptifs. L'initiation au théâtre avec des textes du XVII<sup>e</sup> siècle a eu des conséquences pédagogiques dont on n'avait pas conscience. Il y a une meilleure concentration, un maintien gestuel, un travail de diction et une relation avec les autres matières comme l'histoire ou l'orthographe.* Il s'agit d'une expérience unique au plan national avec de si jeunes élèves.

L'association est en réflexion pour continuer de semer l'art du théâtre baroque dans d'autres établissements scolaires.

« *Des projets culturels exigeants existent, mais, souvent, ce sont dans les grandes villes ou dans des lieux spécifiques. Là, c'est avec le soutien de la commune et d'acteurs locaux, c'est une reconnaissance pour le rayonnement du territoire.* »

**« Nous sommes très attachés à l'ancrage à Arques. C'est là où est notre histoire, notre église. Les interprètes sont profondément heureux de venir jouer ici. Ce n'est pas un lieu de concert parmi d'autres, c'est un lieu inspirant à l'acoustique exceptionnelle. »**

**J.P. Combet**



## karaté

### La médaille d'or pour Christian Levasseur



C'est en nombre que sont venus vendredi 10 septembre les élus, amis et, bien sûr, les karatékas de l'ESA pour la remise officielle de La Médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Christian Levasseur. Une décoration à titre posthume pour le professeur de karaté et président du club qui a su avec dévouement initier plusieurs générations aux valeurs de cet art martial. « Donner de son temps, de sa personne et parfois de sa santé, en l'absence de toute contrepartie, à une époque où tout a un prix », a souligné M<sup>me</sup> le maire, Maryline Fournier, rappelant l'importance du monde associatif pour la cohésion sociale et la vie de la commune. « Un engagement altruiste » que met en exergue le député Sébastien

Jumel, venu rendre hommage à l'ancien cadre de la Ville de Dieppe.

C'est en septembre 1994 que Christian entre au bureau du club, comme secrétaire. En 1998, il est assistant pour l'enseignement des cours d'enfants. Il n'a depuis cessé de transmettre, tout en continuant d'évoluer et de se former. A 68 ans, il obtient le 4<sup>ème</sup> Dan. « Cette médaille, il la méritait tant », assure Bernard Butel, nouveau président de la section karaté qui souhaite que la traditionnelle Coupe du Samourai soit renommée Coupe Christian Levasseur.

L'émotion était palpable dans la salle. Tous gardent en mémoire le sourire et l'humilité du professeur. « Il forçait le respect dans son regard et par sa voix », conclut le député.

« Ici, c'est un club où on ne se prend pas la tête, c'est une ambiance famille », aimait à répéter Christian. Avec Bernard Butel pour président et Yves Lugand, professeur pour le cours adulte assisté par les nombreuses ceintures noires, la transmission est assurée pour que l'ES Arques joue une nouvelle partition tout en continuant à suivre la voie tracée par Christian, celle de l'amitié.



**Karatéka, mais aussi passionné de musique il fabriquait également ses guitares et était l'élève de Nicolas Bravin, guitariste de Louis Bertignac. Présent également à la cérémonie il s'est joint à Bernard Butel pour interpréter « Wish you were here » des Pink Floyd.**

#### LE GYMNASSE SE DÉVOILE

Handball, basket, karaté, mais aussi les écoles et les JSP viennent s'entraîner régulièrement dans le gymnase depuis plus de quarante ans.



Rénovée et remise aux normes en 2019, la salle n'a jamais été nommée, un oubli désormais réparé. Profitant de la fête des associations Maryline Fournier et Franck Dumont, président de l'ESA, ont dévoilé la plaque du Gymnase de l'Etoile. « Bien plus qu'un bâtiment communal », c'est un lieu d'échanges et de dépassement de soi.

## Canitriathlon

### Du mordant le long de la Varenne



Pour cette nouvelle édition, près de 300 triathlètes ont participé à la compétition organisée par la team des Piranhas. 300 athlètes, à deux et quatre pattes ! Petits, grands, chiens des terriers, chiens de chasse, labradors, huskies, beaucerons ou lévriers, ils ont enchaînés les trois épreuves. Après un bain rafraîchissant dans les étangs, promenade accélérée devant le VTT de leur maître pour terminer au pas de course en duo...

Après avoir terminé sur la deuxième marche du podium lors des deux précédentes éditions, Damien Bonenfant et son compagnon Nawak remportent le challenge 2021.



## Course de côte



### 36<sup>ème</sup> course de côte

Dimanche 12 septembre, 77 concurrents ont fait vrombir moteurs et mécaniques lors de cette nouvelle édition de la Course de Côte d'Arques. Un succès pour les organisateurs de Arques Auto sport et de l'ASA Pays de Dieppe.

Vainqueur au général, Gaétan Renouf au volant de sa Dallara F300, talonné de quelques millièmes de secondes par Alban Français sur Speedcar GTR.

## Modélisme naval



### « La Figaro » d'Arques

Tous les mercredis et dimanches matin ces passionnés de la voile se retrouvent au bord de l'eau, et ça ne rigole pas ! Enfin si, un peu quand même. L'ambiance est bon enfant et les participants s'autorisent souvent à taquiner l'adversaire lors de la compétition. Depuis 4 ans, et avec l'accord de la mairie, l'association Sport nautique Voile de la Varenne (SNVV) vient régater sur l'étang du gymnase, celui de Saint-Aubin-le-Cauf étant trop envahi par les algues.

Le skipper de ces voiliers d'un mètre de long est sur le plancher des vaches mais la concentration est omniprésente pour barrer et prendre la meilleure trajectoire tout en coupant le vent de l'adversaire. Plusieurs des licenciés ont d'ailleurs été sélectionnés pour participer au championnat de France. Preuve que la bonne humeur n'empêche pas d'obtenir des résultats. Un spectacle où Éole est le seul maître à bord, pour le plus grand plaisir des jeunes spectateurs... et des grands !



## Basket



### En mode Région



Le nombre de licenciés ne cesse de progresser au basket, à tel point que le club a obtenu des créneaux d'entraînement au gymnase de Martin-Eglise, celui d'Arques étant saturé par les différentes activités. Une récompense pour la section de l'ESA qui met l'accent sur la transmission et la formation. « Dix entraîneurs ont été formés et nous avons cette année un service civique. Cela fait plaisir de voir que tous les seniors sont là mais

qu'aussi tous les enfants sont revenus ! » Cerise sur le gâteau pour Franck Dumont, son équipe première accède à la R3 cette saison. « Le championnat est certes plus physique mais nous avons fait monter plusieurs jeunes tout comme en réserve où ils sont plus de 80% à jouer ». Les U15 féminines rivalisent aussi en Région cette saison, nul doute, l'ESA est parti pour être sous tous les paniers.

## Football



### Faire revenir les plus jeunes

La saison démarre en demi-teinte pour nos étoilistes de l'équipe première qui ont subi deux défaites d'affilée en championnat de la R3. Une frustration car les arquais n'ont pas démérité lors de ces rencontres, mais la loi du sport est parfois cruelle. D'autant que l'équipe doit retrouver ses marques après le départ de plusieurs joueurs. « Mais on garde espoir et on vise le maintien » soutient l'un des dirigeants, « on sait que ce sera difficile

car nous aurons 6 points de pénalité pour ne pas avoir d'équipes jeunes et féminine. En effet, les alliances avec les clubs voisins n'ont pas eu les effets escomptés et l'ESA se voit démunie dans ses rangs des plus jeunes et de son école de foot. Une pénurie de recrues qui ne peut être que passagère, « avec la crise sanitaire ils ont pris d'autres habitudes, nous devons leur redonner l'envie de revenir sur le terrain ! ».



# Expression libre

## ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

La République était en marche, à ce qu'on nous disait ! Ce qu'on a surtout vu marcher, c'est la précarité, les bas salaires, l'envol du coût de l'énergie, les retraites indignes, l'insécurité de l'emploi, la disparition inexorable des services publics, les fermetures de classes, la baisse des dotations aux communes. Oui, là ça marche !

Cette politique antisociale cache son jeu en disant qu'il n'y aurait plus ni droite ni gauche, mais des réalités économiques auxquelles il faut bien se plier. Vous avez dit réalités économiques ? En voici une : entre janvier et juin 2021, les profits des sociétés du CAC40 ont monté à 60 milliards d'euros : +40% par rapport à la même période de 2019. En voilà une réalité économique ! Mais pour le SMIC, ce sera 2%. Devinez où passera le reste. Ni droite, ni gauche est une option dangereuse. Cette petite musique se fait entendre quand la société semble en perte de repères. Elle fait le lit des populismes qui savent trop bien séduire par leurs analyses mensongères et leurs propositions radicales. Danger !

Pour notre part, comme conseillères et conseillers municipaux, et au côté de notre maire et conseillère départementale, nous ne craignons pas d'afficher nos idées : promotion des libertés, lutte pour les moyens éducatifs, culturels et économiques d'une vie digne et épanouissante. Les réalités économiques, nous les connaissons aussi bien que monsieur Macron, mais nous n'en avons pas la même analyse. Pour nous, c'est celle de gauche, sans nous cacher.

## LE RENOUVEAU POUR TOUS



## RECENSEMENT

Du 20 janvier au 19 février 2022, se déroulera la prochaine campagne de recensement à Arques. Obligation légale imposée à chaque habitant, le recensement a un lourd impact sur le budget des communes. En effet, en fonction de l'évolution de la démographie, l'Etat verse les aides et ses contributions pour pouvoir répondre aux besoins et services de la population.



Nos cinq agents recenseurs, Florence Desenclos, Céline Diologent, Nathalie Leblond, Karine Duval et Fabien Disant viendront vous déposer un questionnaire par foyer ainsi qu'un bulletin individuel par personne. [Un numéro d'identifiant vous sera attribué pour répondre sur le site \*le-recensement-et-moi.fr\*](#). Si vous ne pouvez accéder à internet, l'un des agents viendra vous aider.

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous n'avez pas de véhicules disponibles et vous avez besoin de vous déplacer à Dieppe ou dans l'une des quinze autres communes de Dieppe-Maritime ? Optez pour le Transport à la demande (TAD) ! Après une simple réservation, vous pouvez circuler sur tout le réseau de Deep Mob de l'Agglomération (hors lignes traditionnelles). [Pour le coût d'un titre de transport, le mini-bus viendra vous chercher à l'un des 8 arrêts implantés à Arques. Pratique !](#)

Pour un déplacement du matin, la réservation doit se faire avant 17h la veille, et pour une prise en charge l'après-midi vous pouvez réserver jusqu'à 11h le matin même. Le TAD fonctionne du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 8h à 12h. Réservation et renseignements au 02 32 14 09 09.



*La stèle implantée au carrefour d'Archelles marque le début du périple des ouvriers agricoles. Arrivés à la commune d'Hesmond, ils seront martyrisés et exécutés sans raison.*

## Victime des Nazis, Abel Cuffel toujours dans les mémoires

Au lendemain des commémorations de la Libération d'Arques nous avons rencontré Nathalie Cuffel, petite-fille d'Abel Cuffel. 77 ans après la mort de son aïeul, les plaies ne sont toujours pas cicatrisées, « *c'est très fort, malgré les années, ça reste en nous.* »

Ouvrier agricole dans une ferme à Calmont, Abel Cuffel et six autres salariés ont été réquisitionnés avec des chevaux par l'armée allemande. En ce 28 août 1944, les troupes de la Wehrmacht sont alors en pleine débâcle face à l'avancée des alliés et se dirigent vers le Pas-de-Calais. Le 4 septembre à Hesmond, par représailles après qu'un soldat ait été tué par la résistance locale, les soldats feront creuser leur propre tombe aux ouvriers avant de les abattre. « *Ils n'ont pas été que fusillés, ils ont été massacrés,* raconte Nathalie Cuffel. *Ce sont des souvenirs douloureux. Mon père m'a confié ça très tôt.*

*Le devoir de mémoire, nous y avons été sensibilisés dès notre enfance.* Avec son père et ses frères, Nathalie Cuffel sont impliqués dans la Musique d'Arques. Évidemment, pour eux, chaque commémoration réveille les douleurs les plus ancrées.

### « Moins il y a de connaissance, plus il y a d'oubli »

Mais si Nathalie témoigne aujourd'hui c'est pour que jamais de tels actes ne soient oubliés « *Les familles ont continué de perdre pied après. Notre père nous a appris ce qu'était la guerre, la misère des gens et les souffrances qui vont avec. Les commémorations sont importantes, on a l'impression que l'on banalise les choses. Nous ne sommes pas dans un jeu vidéo, les blessures de guerre ne se referment pas. La banalisation, il n'y a rien de pire.* »

## L'école de la Vallée d'Arques à l'honneur

Vendredi 15 octobre, c'est en nombre que sont venus à la mairie les représentants du corps des Sapeurs-pompiers pour remettre au Capitaine Pascal Monchy et au Caporal-Chef Pascal Ancelot la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, niveau bronze. Une manifestation à laquelle se sont joints le Maire de Dieppe et le Député Sébastien Jumel.

Une reconnaissance pour l'investissement bénévole des deux formateurs du CIS d'Arques « *Avant de rentrer à la caserne en 2007 j'étais éducateur dans un club de cyclisme, je me suis retrouvé aussitôt au bureau des JSP.* »

Chef de centre le Capitaine Pascal Monchy totalise près de 30 années de formation, d'abord en secourisme avant lui aussi de guider la future relève, « *Je suis arrivé lors de la mise en place du nouveau programme des JSP qui leur permet de valider leur diplôme et de pouvoir intégrer un centre comme volontaire.* »



Pour renforcer les compétences des plus jeunes, les casernes de Dieppe, St-Nicolas et Arques ont fusionné pour créer l'école de la Vallée d'Arques où près de 40 jeunes sont investis. Une fierté que ne cache pas le Capitaine, « *On leur demande beaucoup pendant 4 ans et c'est en plus de leur parcours scolaire, il faut une grande motivation.* »

Un engagement pour leur parcours salué par le Ministère des Sports en adressant les lettres de Félicitations avec citation au bulletin officiel à 7 JSP : Léa Permentier, Lucy Launey, Maéva Mimoun, Etienne Poixblanc, Jules Frébourg, Enzo Feugueray et Samuel Foulon.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

26 juin : DÉSERT Madeleine

18 juillet : TILLIOT Mathis

22 juillet : BOTTLAENDER Alice

10 août : FÉRÉ Marion

31 août : BEAUDET Kessy

05 septembre : PATERNE Kénan

11 septembre : FERMENT Terence

### Mariages

03 juillet : DELCROIX Jérémy et HUMILIER Fanny

24 juillet : SCHETTING Thomas et ZOLLER Véronique

24 juillet : BOUDET Etienne et MAUPAS Léonie

31 juillet : DUPLESSIS Xavier et BATEL Amélie

### Décès

1er mai : BULLANT Denise, née BUQUET

11 mai : REGNIER Françoise, née COROYER

19 mai : BISSON Jean-Paul

08 juin : DUJARDIN Monique, née MAUPAS

09 juillet : RAULT Noël

12 juillet : COLLÉ Caroline, née CHAP

20 juillet : CATINOT Jean

24 juillet : BOCQUET Huguette, née POUPART

02 août : CRÉPIN George

21 août : VERMOT Anne, née BARBIER

02 sept. : LANGLOIS Christiane, née MASSELIN

04 sept. : DUFOUR Berthe, née LEROY

20 sept. : DELACROIX Jacqueline, née LECLERC

10 octobre : SOUDE Nicole, née CHEVALIER



**Rencontrer Jean Lamotte, c'est tomber sous son charme et prendre une leçon de vie. A 98 ans, il dégage chaleur et humilité et nous retrace son long chemin. D'enfant chétif, il deviendra un sportif accompli et casse-cou. Portrait d'un arquis hors norme qui force le respect.»**

## Jean Lamotte, le sport en élixir

Certes le pas est plus lent suite à une chute dans les escaliers, mais à 98 ans et demi, Jean arbore un sourire généreux et des yeux malicieux. Avec beaucoup d'émotions, il nous retrace près d'un siècle de vie qu'il a traversé à grande vitesse, à très grande vitesse ! Et pourtant... « *Je suis né en mai 1923, on ne croyait pas que j'allais vivre et enfant je ne bougeais pas, restant amorphe sur une chaise. J'ai subi une quinzaine d'opérations à cet âge et plus d'une vingtaine de fractures* ». Mais de ces frustrations qui l'empêchaient d'aller jouer avec les copains, Jean Lamotte en a fait une force. « *Un médecin de campagne a insisté auprès de ma grand-mère qui m'élevait pour que je fasse de la natation et de la culture physique, c'était pas banal à l'époque.* » Sa volonté et son corps s'endurcissent, mais la guerre le rattrape et à

18 ans il est arrêté par la Gestapo.

Enfermé à la prison de Rouen, il tente de se faire la belle à l'aide d'une échelle, malgré une balle dans le bras. Une tentative infructueuse qui lui vaut 60 jours de cachot dans le noir. Envoyé en déportation, il échappe de peu au sinistre camp de Dachau pour travailler dans les tourbières au Tyrol.

En 1945, Jean s'engage dans l'armée et renoue avec le sport. « *Toute ma vie j'en ai fait, même en prison ! Je n'ai cessé de me dire : si quelqu'un arrive à le faire, je dois le faire !* » Et la liste de ces différentes pratiques est vertigineuse pour cet ancien boucher – ! Champion de natation du Régiment, ceinture noire de judo, il a pratiqué le karaté et participé à 13 coupes de l'armistice en moto sans compter de nombreux rallyes et le circuit

Bugatti ou encore le ski alpin... Rien ne l'arrête. Licencié au CDCD, il prend également le départ de Paris-Roubaix à trois reprises et franchit 185 cols. « *Mes mollets s'en souviennent encore. Les montagnes, je les connais toutes, et les plus dures.* »

Malgré les chutes et différentes blessures, difficile de freiner Jean. « *Il y a neuf médecins dans ma famille, ils sont tous contre moi* », s'amuse-t-il. Ce n'est qu'à 93 ans qu'il arrête le ski et à 95 ans le vélo. « *Mais, parce qu'on me l'a interdit !* » Au sous-sol de sa maison, trophées, médailles, diplômes et récompenses s'accumulent mais à quelques mètres, le banc de musculation et les élastiques sont toujours bien présents. Une belle revanche sur une enfance marquée et traumatisée. Chapeau bas, Monsieur !

## Corinne Davenet-Girard, l'art de la terre libérée



**L'atelier est ouvert sur rendez-vous et pendant le mois de décembre du vendredi 12h au dimanche 20h.**

**Terre libérée  
41 rue de la Libération - 06 87 60 10 93**

*Les craquelures qui font sa spécificité apparaissent alors, révèle l'artiste. En Raku les montées en température sont plus rapides et on joue avec les chocs thermiques. Il y a une technique à maîtriser mais il y a une part de hasard entre les flammes et les oxydes. En ouvrant le four c'est toujours une découverte, chaque pièce est unique ».*

*« J'ai découvert la poterie à l'adolescence et je l'ai toujours gardée en mémoire. »* C'est à l'heure de la retraite, que Corinne Davenet-Girard décide d'ouvrir son atelier « Terre libérée » au public. Des formations individuelles sur mesure sont possibles, autour du Raku mais pas seulement. Corinne Davenet-Girard travaille également sur des pièces ornementales, des sculptures et à la commande.

Elle cultive son inspiration dans la terre et la glaise. Corinne Davenet-Girard a ouvert sa galerie d'objets en céramique. Accolée à son atelier où elle a fabriqué son four, la galerie présente tout son savoir-faire et les différentes techniques que la céramiste utilise, dont le Raku. Un art du XVI<sup>e</sup> siècle venu du Japon, initialement réservé à la fabrication de bols émaillés pour la traditionnelle

cerémonie du thé. Aujourd'hui le Raku se décline en objets ornementaux ou en bijoux, mais la technique est restée la même.

Après une cuisson du biscuit puis une deuxième cuisson rapide durant laquelle on ajoute des oxydes, les pièces émaillées sorties du four à 1000 °C sont plongées dans de la sciure et s'enflamment. « *On les couvre et on les laisse enfermées plusieurs heures.*